INSTITUT St-LOUIS,
Dirigé par Mme E. DIMON,
Ancienne Directrice rue St-Louis, No. 165, entre Bourgogne et Dauphine.

Nouvelle Calaire 1851—52.

C'EST le véritable titre que depuis douze ans a mis en pratique, avec succès, le système d'apprentissage mutuel, et qui, en peu de temps, a rendu si célèbre l'institution.

Mme Dimon, aujourd'hui secondée par son mari, professeur de l'Université royale de France, et autorisé par le Recteur de l'Académie, a voulu, par de nouveaux sacrifices, et en s'adjoignant des professeurs et maîtres d'un mérite reconnu, donner à son établissement une importance digne de la Nouvelle-Orléans, et qui, sous tous les rapports, le place au premier rang des maisons d'éducation de l'Amérique.

Mme Dimon, entièrement dévouée à ses élèves, s'occupe non-seulement à cultiver leur esprit, mais elle s'attache aussi à former leurs cœurs. Elle inculque fortement à ce que les jeunes personnes qui lui sont confiées se fassent remarquer par les qualités essentielles, constituent une bonne éducation, tels que l'esprit d'ordre et de bonne tenue, l'humilité du caractère et la solidité du jugement. La douceur qui lui est habituelle et la dignité sympathique de l'âme, en un mot, la grâce unie à l'élégance de cette dame maîtresse, font que l'institution en réunisse, Mme Dimon a toujours l'art de faire naître la fermeté jointe à la douceur; elle constate des moyens d'émulation, et sur-tout elle sait encourager par des récompenses propres à régulariser les dispositions et l'application. Elle est secondée par Mlle Dimon, sa belle-sœur, qui a toujours suivi avec le plus grand succès les cours faits dans l'institution, et qui, avec les plus grands soins aux progrès pour toutes les élèves.

Le local, unique et cité à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus convenables et des plus salubres de la ville, est parfaitement distribué aux classes, aux salles d'étude, le dortoir et les salles de récréation, donnant sur des jardins; il y a une cour, un préau à l'abri du soleil, destinés aux récréations.

L'enseignement général de l'Institut St-Louis est en la Langue Anglaise et en Français, il comprend toutes les parties qui s'y rapportent, et toutes l'instruction la plus achevée y est donnée par les professeurs de France, peut, à quelques heures d'étude près, y suivre les cours de l'institution, et y recevoir une éducation semblable à celle qu'elle aurait reçue dans la maison paternelle. Les élèves sont soumises à une surveillance continuelle, et sont toujours sous les yeux de la maîtresse, qui veille à ce qu'elles ne contractent aucune habitude vicieuse, et qu'elles ne prennent que des manières distinguées.

Le cours d'études comprend toutes les branches de l'éducation, et les élèves sont admises à y faire autant de progrès que leurs facultés et leur application le leur permettent.

Les études musicales sont l'objet d'un cours spécial. Madame Lauterbourg, artiste d'un mérite reconnu, a été choisie par Mme Dimon pour professeur de piano et de harpe. Les élèves qui se sont également faits part de leurs talents pour la musique, comme moyen, d'émulation, auront la jouissance de musique, autrefois donnée à Soulier, professeur de Basse attaché à l'établissement.

Le cours de dessin est fait par le célèbre professeur, M. l'abbé Thédenat, qui a constamment applaudi, depuis plusieurs années, aux progrès et à la première communion de ses élèves.

Les élèves de l'institution, le dimanche, sont conduites à l'église catholique de la Nouvelle-Orléans, et reçoivent les instructions religieuses de M. l'abbé Thédenat, qui, depuis plusieurs années, a été choisi par Mme Dimon pour professeur de religion et de morale